



RÉGION ACADÉMIQUE
NOUVELLE-AQUITAINE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



RAPPORT DE JURY

Présidente

Pascale NIQUET, IA-DASEN

Coordonnateur

Max GRATADOUR, Doyen IEN 1^{er} degré

CONCOURS DE RECRUTEMENT DE PROFESSEURS DES ECOLES

Externe public – Troisième voie

EPREUVES ORALES D'ADMISSION Session 2016

EPREUVE 1 / Mise en situation professionnelle

EPREUVE 2 / Entretien à partir d'un dossier

(Enseignement de l'EPS + Connaissance du système éducatif français)



RÉGION ACADÉMIQUE
NOUVELLE-AQUITAINE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



Sommaire

→ **Epreuve 1**

Rapport de la commission « **Mise en situation professionnelle** »

→ **Epreuve 2**

Rapport de la commission « **Entretien à partir d'un dossier** »
(*Enseignement de l'EPS + Connaissance du système éducatif français*)

→ **Note de synthèse** relative à la correction et à la notation des épreuves

Rapports et documents établis par

Max GRATADOUR
Doyen des IEN 1^{er} degré
Coordonnateur pédagogique du CRPE

Avant-propos du coordonnateur du CRPE session 2016

La session 2016 du CRPE a naturellement conduit le jury à faire un certain nombre de constats, et à formuler à partir de là quelques recommandations en direction des futurs candidats.

C'est l'objet principal de ce rapport.

On y trouvera ainsi, pour chacune des deux épreuves d'admission, un rappel de leur organisation propre mais également les constats et les attendus qui les caractérisent.

Cela appelle aussi à une prise en compte des niveaux de maîtrise exigés sur différents plans, qu'il s'agisse tout simplement – mais c'est fondamental – **de la qualité de l'expression**, tant à l'oral qu'à l'écrit, **des acquisitions didactiques et pédagogiques** exigeant une référence maîtrisée aux programmes en vigueur, au socle commun de connaissances, de compétences et de culture, et à la mise en œuvre des grands parcours éducatifs actuels, enfin **de la capacité à appréhender le métier d'enseignant** ce qui permet de situer les candidats au regard du référentiel de compétences professionnelles.

Il convient donc que tout candidat, mobilisé par ce cursus particulier de professionnalisation progressive dans lequel s'inscrit le CRPE, veille particulièrement à une maîtrise de la langue française, à une mobilisation efficace de ses connaissances attestant d'une culture professionnelle en émergence, et à une posture conforme à ce qui est attendu d'un futur enseignant.

A ce titre, il importe de rappeler et de souligner que ce concours vise également à appréhender la capacité des candidats à se situer au sein de la communauté éducative en tant que professeur des écoles dont l'action prend pleinement en compte les valeurs de la République et, notamment, le principe de laïcité.

Souhaitant à l'ensemble des candidats pleine réussite dans leur projet, je tiens à remercier encore toutes celles et tous ceux que le CRPE a mobilisés –correcteurs, interrogateurs, surveillants – avec l'appui avisé et actif des personnels de la direction des examens et concours du rectorat de l'académie de Limoges.

Max GRATADOUR
Doyen IEN 1^{er} degré
Chargé de la coordination du CRPE



RÉGION ACADÉMIQUE
NOUVELLE-AQUITAINE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



Dossier suivi par
Max Gratadour
Doyen IEN 1^{er} degré

Concours de recrutement de professeurs des écoles Session 2016

Première épreuve d'admission

Commission « Mise en situation professionnelle »

1. L'ORGANISATION GÉNÉRALE

• Conditions de déroulement

L'épreuve de mise en situation professionnelle s'est déroulée à l'ESPE de Limoges du 18 au 24 juin 2015 dans des conditions jugées fort satisfaisantes :

- chacune des huit commissions disposait d'une salle ;
- chaque commission était composée de trois personnes (1 IEN et 2 conseillers pédagogiques spécialisés en Arts visuels, en Musique et en Histoire des arts / 1 IEN, 1 conseiller pédagogique et 1 professeur de collège en Histoire, en Géographie, en Enseignement moral et civique et en Sciences) ;

L'épreuve consiste en une **épreuve orale** d'une durée totale de 1 h (voir détail ci après).

• Les dossiers des candidats

Les candidats admissibles ont préalablement remis un dossier de 10 pages maximum, en quatre exemplaires, accompagnés le cas échéant – et à l'appréciation du candidat – d'un support numérique (compact-disc) permettant de rassembler les annexes utiles : audiogrammes, vidéogrammes, documents textuels, Illustratifs de la séquence pédagogique développée.

Nota bene : Les candidats ne sont pas autorisés à apporter leur dossier ni de notes personnelles, le jury remettant lors de la passation l'un des 4 exemplaires adressés au service des examens et concours.

Lors de leur inscription, les candidats ont choisi un des sept domaines proposés pour établir le dossier support de cette épreuve orale d'admission : sciences et technologies, histoire, géographie, arts visuels, histoire des arts, éducation musicale, enseignement moral et civique.

Dans ce cadre il a été enregistré :

Domaines	Arts Visuels	Histoire des arts	Musique	Histoire	Géographie	Enseignement moral et civique	Sciences	Total
Nombre candidats admissibles	16	5	10	30	20	10	59	150
Nombre de candidats passant l'épreuve	16	4	8	29	19	7	57	140

Huit commissions ont été constituées au regard des domaines choisis et du nombre de candidats :

- 1 commission « Arts Visuels »
- 1 commission « Musique » et « Histoire des arts »
- 2 commissions « Histoire », dont 1 commission « Histoire » et « Enseignement moral et civique »
- 1 commission « Géographie »
- 3 commissions « Sciences »

2. MISE EN SITUATION PROFESSIONNELLE - EPREUVE DANS UN DOMAINE CHOISI PAR LE CANDIDAT

• Caractéristiques de l'épreuve

Exposé : 20 minutes (noté sur 20) / Entretien : 40 minutes (noté sur 40) → **Note totale sur 60 points**

• Bilan des résultats

140 candidats se sont présentés sur les 150 admissibles.

Principaux indicateurs tirés du document statistique présenté en partie 3 :

La moyenne de l'épreuve est de 27,93 / 60 – soit **9,31** / 20.

Les notes se distribuent de 2 à 59.

- 21% des candidats ont une note inférieure ou égale à 15 (sur 60),
- 46 % des candidats ont au moins la moyenne de l'épreuve,
- 23 % des candidats ont une note égale ou supérieure à 45 (sur 60).

• Analyse de résultats

EXPOSE :

Durée moyenne de l'exposé : 17 mn 30

Les candidats suivent très souvent la chronologie de leur dossier : fondements théoriques et description du module avec développement et analyse d'une séance.

La plupart ont proposé **une introduction et une conclusion**. L'absence de **conclusion** a été liée à une mauvaise gestion du temps. Trop peu prolongements pédagogiques sont évoqués.

La récitation de l'exposé comme **la lecture mot à mot du dossier** ont été pénalisées. Ces modalités ne mettent pas en évidence la maîtrise des contenus et ne permettent pas une communication avec les membres de la commission. A contrario, la capacité à se détacher du support écrit a été valorisée.

• Capacités attendues pour l'exposé

- produire un discours cohérent et argumenté qui mette en évidence l'articulation entre les deux parties du dossier ;
- articuler la réflexion théorique avec des éléments pédagogiques, surtout si ces derniers peuvent être utilement illustrés par des observations ou des pratiques vécues en classe ;
- analyser la séquence et les séances : objectifs de l'enseignant, apprentissages visés pour les élèves, progression, supports d'enseignement utilisés, difficultés rencontrées par les élèves, résultats des acquis des élèves, modalités de différenciation ;
- ancrer la séquence dans les programmes, expliciter les choix pédagogiques et didactiques effectués et établir les liens entre les objectifs et les compétences attendues ;
- développer des arguments pédagogiques dans toutes leurs composantes : conception, mise en œuvre, évaluation en y intégrant les variables didactiques pertinentes (consignes et relances du maître, tâches et supports proposés aux élèves modalités de groupement, finalisation des activités, différenciation pédagogique, ...) ;
- utiliser efficacement et sélectivement les documents fournis en annexe.

Recommandations pour l'exposé :

- construire et structurer l'exposé qui doit comporter une introduction et une conclusion ;
- envisager une présentation orale qui ne reproduit pas strictement le dossier écrit mais vient l'étayer ou l'enrichir utilement : à ce titre, l'exploitation des documents contenus sur le CD est à réfléchir, à anticiper mais surtout à bien structurer et planifier ;
- articuler les connaissances scientifiques mobilisées avec la conception ET la mise en œuvre de la séquence et des séances induites ;
- identifier ET analyser les obstacles rencontrés et les difficultés potentielles de la séquence ou d'une séance ;
- envisager des pistes transversales ou transdisciplinaires ;
- prioriser au sein des séances la différenciation pédagogique comme vecteur de la réussite de tous les élèves ;
- mobiliser le numérique comme outil et support d'apprentissage.

ENTRETIEN :

Il importe de bien maîtriser la notion ou la thématique choisie de manière à la contextualiser au regard des programmes de l'école primaire et de la spécifier dans le cycle retenu pour sa mise en œuvre.

Cela ne doit pas exclure une réflexion sur les autres cycles ni une aptitude à transposer les situations comme les démarches pour mettre en évidence la continuité des apprentissages comme les repères de progressivité.

La bonne maîtrise des fondements scientifiques traités dans le dossier s'avère aléatoire. Lorsqu'elle est confirmée, elle génère régulièrement une réussite satisfaisante de l'épreuve y compris dans les approches pédagogiques. Les questions d'élargissement attestent trop souvent de compétences plus fragiles.

• Capacités attendues pour l'entretien

- maîtriser les connaissances scientifiques qui fondent le dossier ;
- faire état de ses connaissances sur les programmes et sur la progression de l'enseignement de la discipline choisie à l'école primaire, sur l'ensemble des niveaux ;
- expliquer et justifier ses choix didactiques et pédagogiques en fonction des publics visés, les illustrer à partir des situations réalistes et/ou réalisables, vécues et/ou observées ;
- resituer les apprentissages visés dans le cadre du développement de l'enfant (être capable de faire des liens entre le développement de l'enfant et les notions abordées, certains candidats ne montrant pas toujours une représentation claire des capacités des élèves en fonction de leur âge) ;
- appréhender les apprentissages dans une dynamique de progression et donc d'évaluation des progrès et des réussites ;
- faire montre d'un recul critique en éprouvant les limites d'une séquence et de sa programmation dans la progression annuelle ;
- élargir et développer sa réflexion en mobilisant la polyvalence du maître et la pluridisciplinarité : proposer d'autres séances ou séquences supplémentaires, développant la notion abordée – ou d'autres notions - dans un même champ disciplinaire, dans d'autres domaines ou d'autres cycles ;
- prendre en compte les questions du jury afin de proposer des évolutions dans la mise en œuvre.

• Capacités attendues en maîtrise du discours oral pour l'exposé et l'entretien

- faire preuve d'écoute et d'analyse réflexive ;
- soutenir l'échange avec le jury, interroger ses choix et adapter son propos ;
- construire en interaction avec le jury des propositions régulées ou complémentaires ;
- témoigner de fluidité dans l'expression et de flexibilité dans la communication.

Recommandations pour l'entretien :

- adopter des éléments de communication sobres mais porteurs (en termes d'attitude, de réflexion, et d'expression)
- témoigner d'une maîtrise des contenus abordés en pouvant les préciser voire les insérer dans un continuum pédagogique ;
- apporter chaque fois que possible des illustrations en lien avec les pratiques de classe ;
- bien connaître les programmes des différents cycles de l'école primaire ;
- attester d'une bonne culture générale ;
- se montrer à la fois réactif et réfléchi, sans exclure tout simplement le bon sens.



RÉGION ACADÉMIQUE
NOUVELLE-AQUITAINE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



Dossier suivi par
Max Gratadour
Doyen IEN 1^{er} degré

Concours de recrutement de professeurs des écoles Session 2016

Seconde épreuve d'admission

Commission « Entretien à partir d'un dossier »
(Enseignement de l'EPS – Connaissance du système éducatif français)

1. L'ORGANISATION GENERALE

• Conditions de déroulement

L'épreuve d'entretien s'est tenue à l'ESPE de Limoges du 30 mai au 8 juin 2016 dans de très bonnes conditions tant sur le plan de l'organisation générale que sur le plan matériel :

- chacune des cinq commissions disposait d'une salle ;
- le déroulement des entretiens a suivi rigoureusement la programmation établie sans souffrir d'aucun retard ;
- chaque commission était composée de trois personnes (1 IEN, 1 conseiller pédagogique généraliste ou 1 second IEN et 1 conseiller pédagogique avec la mission EPS).

L'épreuve se décompose en **deux phases** :

- un **temps de préparation accordé au candidat** sur une durée de 3 heures permettant de traiter les deux sujets du dossier (EPS + Connaissance du système éducatif que comporte le dossier),
- une **épreuve orale** d'une durée totale de 1 h 15 minutes (voir détail ci après) → **Note globale sur 100 points.**

• Les sujets

Les documents proposés sont présentés sur un support papier agrafé comprenant :

- pour l'enseignement de l'EPS, la présentation d'un contexte et d'une situation à exploiter au regard de conditions d'apprentissage de l'APSA qui sont spécifiées,
- pour la connaissance du système éducatif, de textes d'appui (3 ou 4 selon les dossiers) au regard desquels sont posées 3 questions.

Typologie des sujets

2 sujets par jour, 1 même sujet pour l'ensemble des candidats de la demi-journée,

soit 15 sujets répartis sur 8 journées et 15 ½ journées.

15 sujets au total en EPS

APSA	Cycle 1	Cycle 2	Cycle 3	Total
Activités athlétiques	-	2	1	3
Activités gymniques	1	1	2	4
Activités aquatiques / Natation	2	2	1	5
Jeux collectifs	2	-	1	3
Bilan	5	5	5	15

15 sujets en connaissance du système éducatif

Entrée	Thématique	Nombre de sujets	Total sujets
Les dispositifs en faveur des élèves	la scolarisation des moins de trois ans	2	6
	le dispositif « plus de maîtres que de classes »	2	
	la scolarisation des élèves à besoins particuliers	2	
L'école et son fonctionnement	le conseil école / collège	1	5
	les continuités pédagogiques	2	
	le numérique éducatif	1	
	l'école maternelle	1	
Le vivre ensemble	le climat scolaire	1	4
	le harcèlement à l'école	1	
	la relation école / famille	1	
	l'égalité filles / garçons	1	
Bilan	3 entrées / 11 thématiques	15	15

2. ENSEIGNEMENT DE L'EPS - 1^{ERE} PARTIE DE L'EPREUVE

• Caractéristiques de la 1^{ère} partie de l'épreuve

Préparation préalable par le candidat : 3 heures (durée incluant les deux parties de l'épreuve).

Exposé : 10 minutes / Entretien : 20 minutes → **Note globale sur 40 points.**

• Bilan des résultats

142 candidats se sont présentés sur les 150 admissibles.

Principaux indicateurs tirés du document statistique présenté en partie 3 :

La moyenne de l'épreuve est de 17,13 / 40 – soit **08,57 / 20.**

Les notes se distribuent de 0,5 à 39,5.

- 21 % des candidats ont une note inférieure ou égale à 10 (sur 40),
- 52 % des candidats ont au moins la moyenne de l'épreuve,
- 19 % des candidats ont une note égale ou supérieure à 30 (sur 40).

• Analyse de résultats

Exposé

Durée moyenne : 9 mn

La prestation des candidats est relativement similaire à celle de la précédente session laquelle avait montré une préparation plutôt sérieuse, mais donnant lieu à des propositions soit trop théoriques, soit trop approximatives, mais le plus souvent fort décontextualisées.

Le jury relève encore une connaissance superficielle, partielle de ce qu'il y a à appréhender donc à faire apprendre dans l'APSA : les fondamentaux sont mal identifiés. Cette absence de maîtrise ne permet donc pas de proposer des situations d'apprentissage à la fois cohérentes, adaptées et progressives.

• Capacités attendues pour l'exposé

- donner des connaissances lisibles sur l'APSA proposée (connaissances générales dans le domaine de l'EPS / connaissance des compétences du socle / connaissance des aspects réglementaires - notamment en natation),
- proposer une à plusieurs situations d'apprentissage adaptées au développement des élèves, comprenant notamment la situation de l'évaluation,
- appréhender le rôle et la place de l'enseignant dans son acte d'enseignement,
- illustrer le propos en s'appuyant sur des exemples concrets,
- témoigner d'une aisance dans l'expression.

• Capacités attendues pour l'entretien

- répondre précisément aux questions posées : sont attendues et appréciées des réponses précises et concises, une réponse trop générale ou évasive n'est jamais très satisfaisante, une longue introduction est inutile ;
- mettre en relation la réponse avec les programmes EPS, ce qu'il y a à apprendre dans l'APSA et la connaissance de l'enfant, particulièrement par la prise en compte du développement physiologique et psychologique de l'enfant, et donc de ses besoins autant que de ses aptitudes ;
- prendre appui sur les connaissances didactiques de l'APSA et sur la pédagogie de l'EPS : la pratique, l'expérience sont ici une aide évidente pour le « comment faire apprendre », les références aux pratiques observées ou vécues durant des stages d'observation ou de pratique accompagnée peuvent être en ce sens très utiles et pertinentes et mériteront d'être signalées comme références ou comme illustrations du propos ;
- montrer comment une expérience ou une pratique ciblée peuvent aider à enseigner l'EPS : à ce titre, nous pouvons mentionner participation à des rencontres USEP ou à des activités périscolaires, pratique personnelle comme atout pour comprendre et ressentir les problèmes posés aux élèves par une APSA ;
- témoigner d'une fluidité dans l'expression et d'une flexibilité dans la communication.

Recommandations pour cette 1^{ère} partie d'épreuve :

- connaître les programmes en EPS de l'école maternelle et élémentaire,
- repérer et analyser les contenus scientifiques sous jacents
- travailler sur la méthodologie de l'exposé : structuration planifiée, hiérarchisation des idées, progression du discours
- savoir mobiliser et articuler les situations appropriées dans une problématique d'apprentissage
- développer des capacités d'analyse, de réflexion et d'argumentation

Remarque : La pertinence des propos peut également être renforcée par l'observation des élèves en situation d'action motrices dans des activités physiques diverses.

3. CONNAISSANCE DU SYSTEME EDUCATIF - 2^{EME} PARTIE DE L'EPREUVE

• **Caractéristiques de la 2^{ème} partie de l'épreuve**

Préparation préalable par le candidat : 3 heures (durée incluant les deux parties de l'épreuve).

Exposé : 15 minutes (noté sur 20) / Entretien : 30 minutes (noté sur 40) → **Note totale sur 60 points.**

• **Bilan des résultats**

142 candidats se sont présentés sur les 150 admissibles.

Principaux indicateurs tirés du document statistique présenté en partie 3 :

La moyenne de l'épreuve est de 28,46 / 60 – soit **09,49** / 20.

Les notes se distribuent de 1 à 59.

- 23 % des candidats ont une note inférieure ou égale à 15 (sur 60),
- 46 % des candidats ont au moins la moyenne de l'épreuve,
- 18 % des candidats ont une note égale ou supérieure à 45 (sur 60).

• **Analyse de résultats**

EXPOSE :

Durée moyenne de l'exposé : 13 mn 30

• La durée de l'exposé dépend très largement du sujet à traiter et témoigne aussi du degré de maîtrise des connaissances qu'il requiert.

Pénalisation de tout exposé inférieur ou égal à 8 minutes : très peu de candidats ont été concernés par cette modalité.

• L'organisation du propos reste très aléatoire ; **l'absence de plan** ou la seule juxtaposition d'éléments de réponse peuvent desservir la démonstration du candidat si celui-ci ne privilégie pas une hiérarchisation dans son raisonnement.

• Il importe donc :

- 1) d'aborder le sujet comme une étude thématique : rappeler brièvement la situation, la problématiser, la traiter en développant des éléments de réponse précis :
 - par le raisonnement (**privilégier le bon sens**),
 - par la mobilisation des connaissances ;
 - par le témoignage d'expériences ou de pratiques de classe.
- 2) de traiter le sujet selon une dynamique de questionnement des textes, lesquels doivent permettre tout à la fois de construire une interaction des idées développées et de conduire une réflexion personnelle nourrie voire élargie de références utiles et d'illustrations opportunes.

• **Capacités attendues pour l'exposé**

→ dégager une problématique du dossier étudié ;

→ comprendre, contextualiser et synthétiser les documents fournis au regard des questions posées par le sujet (éviter la paraphrase) ;

→ connaître de façon précise les principaux textes réglementaires régissant la profession et ceux relatifs aux actuelles orientations de l'institution (mettre en résonance l'ensemble de ces textes) ;

→ organiser les réponses en s'appuyant sur le vécu professionnel par l'observation ou la pratique de classe (attention toutefois à prendre de la distance par rapport au vécu, à prendre du recul par rapport à ses observations, à dépasser les représentations de l'école conservées de sa propre scolarité).

Recommandations pour l'exposé de la 2^{ème} partie d'épreuve :

Il importe :

- de dégager l'essentiel des documents au regard de la thématique proposée en privilégiant une réflexion de bon sens ;
- d'établir une mise en perspective des éléments signifiants : la réponse à la problématique posée ne doit pas se limiter au traitement indépendant et successif des trois questions.

A ce titre, il peut être recommandé de :

- **réaliser un exposé qui structurera le propos** par une introduction et une conclusion, mais **qui saura également intégrer le traitement des questions** dans un développement organisé et si possible problématisé.
- parcourir, dans le cadre de la préparation, des guides pour la direction d'école.
- se constituer un bagage référentiel en lien avec les orientations institutionnelles et les attendus pour l'école.

ENTRETIEN :

• Il sert à vérifier les connaissances relatives à la thématique du sujet, mais également à élargir la réflexion vers d'autres thèmes connexes, lesquels permettront d'appréhender la posture du fonctionnaire comme la position de l'enseignant dans l'exercice de son métier.

• Il sert à diversifier les approches en considérant les relations :

- avec l'institution (sens et respect de la hiérarchie, devoir de réserve,...) ;
- avec les personnels enseignants et éducatifs (travail d'équipe, rôle des différents conseils, travail avec les ATSEM, les assistants d'éducation, les intervenants extérieurs,...) ;
- avec les usagers (les élèves et les familles) ;
- avec les partenaires de l'école (élus, représentants des collectivités territoriales, des associations,...).

• Il importera en conséquence de :

- prendre en compte les thématiques mentionnées dans les sujets et y répondre en fonction de la spécificité dont elles relèvent ;
- consolider et utiliser les connaissances en matière de droit réglementaire et de droit public ;
- étayer et argumenter chaque fois le propos et, pour ce faire :
 - o mobiliser à bon escient des ressources diverses : savoirs personnels et référents théoriques, culturels, sociétaux, ...
 - o établir des liens avec les stages d'observation et / ou de pratique accompagnée.

• Capacités attendues pour l'entretien

→ enrichir la compréhension globale du sujet et de la thématique inhérente ;

→ élargir ou compléter la réflexion développée dans l'exposé : revenir sur une notion évoquée trop succinctement, faire expliciter un concept énoncé, s'assurer de sa maîtrise, ... ;

→ connaître le système éducatif visant à s'assurer d'une posture professionnelle adaptée, se positionner par rapport aux attentes institutionnelles et aux valeurs de l'école, se projeter en futur acteur du système éducatif, s'assurer de l'éthique correspondante ;

→ opérer des liens sur l'ensemble de la scolarité des élèves (du cycle 1 au cycle 3) ;

→ identifier et de prendre en compte les différents partenaires de l'école ;

→ déterminer des situations réalistes et réalisables réagir face à des situations contextualisées (études de cas) : relations avec les parents et les partenaires, gestion de crise.

• Capacités attendues en maîtrise du discours oral pour l'exposé et l'entretien

→ adopter une attitude engageante : regarder les membres du jury, veiller à avoir un bon débit de parole, éviter l'emphase ;

→ interagir avec le jury : cerner les enjeux des questions ou des relances du jury et y répondre en apportant les compléments idoines ;

→ veiller à être précis sur les concepts et termes utilisés : ne pas s'aventurer à donner une référence sans être capable, lors de l'entretien, de la développer ;

→ utiliser un langage précis et structuré (lexique, phrases syntaxiquement correctes, propos organisé) : prendre le temps d'organiser sa pensée avant de répondre ;

→ témoigner de fluidité dans l'expression et de flexibilité dans la communication.

Recommandations pour la 2^{ème} partie d'épreuve :

Il importe pour le candidat :

- avoir un regard critique et de ne pas livrer un discours convenu ;
- d'étayer ses réponses d'arguments, de démonstrations ou d'illustrations appropriées ;
- de passer d'un questionnement méthodique à un positionnement professionnel ;
- de mobiliser ses connaissances et sa réflexion face aux situations d'élargissement proposées ;
- de savoir se positionner en tant que futur fonctionnaire d'Etat et se projeter dans le métier d'enseignant.

Cela implique d'avoir repéré les rôles hiérarchiques au sein de l'institution, et en particulier la position de chaque acteur de la communauté éducative : enseignant, directeur, inspecteur, IA-DASEN, maire, parents d'élèves, ATSEM, intervenant extérieur, ...

Concours de recrutement de professeurs des écoles Session 2016

Note de synthèse des épreuves d'admission

Coordination générale

Bilan global

150 candidats admissibles (148 concours externe public / 2 concours 3^{ème} voie / 0 concours externe privé)

140 candidats ont composé intégralement (138 candidats concours externe public / 2 candidats concours 3^{ème} voie)

8 candidats (7 absents + 1 abandon en préparation) **ne composent pas l'épreuve 2 (EPS + CSE) / 10 candidats absents à l'épreuve 1 (Option)**

A noter que dans l'échéancier des épreuves d'admission, l'épreuve 2 s'est déroulée avant l'épreuve 1

Etude des résultats pour l'épreuve 1 « Mise en situation professionnelle, option choisie par le candidat »

140 candidats ont composé – 10 candidats absents

(138 candidats concours externe public / 2 candidats concours 3^{ème} voie)

Il convient de noter une répartition déséquilibrée des notes dans les différents quartiles, que ce soit pour l'exposé ou l'entretien, traduisant une majoration du nombre de notes dans la **tranche [16 à 30]** sur 60. La note moyenne de chacune de deux composantes de l'épreuve 1 confirme cette tendance, quelle que soit l'option.

La moyenne générale de l'épreuve s'élève à **27,93 / 60**, soit **9,31 / 20** : elle est donc au-dessous de la moyenne théorique et confirme la baisse graduelle enregistrée à chaque nouvelle session depuis 2014.

L'étude détaillée des résultats pour le **concours externe public** (138 candidats) montre :

- une réussite supérieure à la **moyenne théorique de l'épreuve** (10) pour seulement **42 % des candidats** et à la **moyenne réelle de l'épreuve** (9,31) pour **48 % des candidats**.
- une distribution quasi équivalente des moyennes (rapportées sur 20) dans la majorité des options [entre 8,67 et 9,38], sauf en Musique et en Histoire des arts où la qualité supérieure des prestations, d'une part, le nombre restreint de candidats d'autre part, modifient la répartition et la moyenne des résultats (respectivement établies à 12,54 et à 10,67).

L'étude des résultats pour le **troisième concours public** (2 candidats) montre des résultats faibles liés à une mauvaise appréhension de l'épreuve.

Etude des résultats pour l'épreuve 2 « Enseignement de l'EPS + Connaissance du système éducatif »

142 candidats ont composé – 7 candidats absents + 1 abandon en cours de préparation de l'épreuve, soit 8 candidats ne composant pas.

(140 candidats concours externe public / 2 candidats concours 3^{ème} voie)

La moyenne générale de l'épreuve s'établit à **45,59 / 100**, soit **9,12 / 20**, bien en dessous de la moyenne théorique et confirme là encore la baisse graduelle enregistrée à chaque nouvelle session depuis 2014.

Ce constat se vérifie dans les deux parties de l'épreuve, partie 1 (EPS) ou partie 2 (Connaissance du système éducatif), mais l'on peut toutefois noter une meilleure réussite globale pour la partie 2.

- En partie 1 : la distribution des notes s'avère équilibrée avec une majorité de résultats compris entre [8 et 18] sur 40 points
- En partie 2 : la répartition des notes de l'exposé comme de l'entretien atteste d'une réussite médiocre, la moitié des candidats se situant entre [10 et 25] sur 60 points.

L'étude détaillée des résultats pour le **concours externe public** (140 candidats) montre :

- une réussite supérieure à la **moyenne théorique de l'épreuve** (10) pour seulement **42,5 % des candidats** et à la **moyenne réelle de l'épreuve** (9,12) pour **43 % des candidats**.
- une note moyenne globale très proche entre les différentes commissions [entre 8,23 et 9,61],

L'étude des résultats pour le **troisième concours public** (2 candidats) montre des résultats très faibles liés à des contre-performances.

Fait à Limoges le 7 juillet 2016

Max GRATADOUR
Doyen des inspecteurs de l'Éducation nationale
Coordonnateur pédagogique du CRPE

ANNEXES – DISTRIBUTION DES NOTES PAR EPREUVE

EPREUVE 1 : Mise en situation professionnelle – Option choisie par le candidat

Bilan Epreuve 1 par option	Arts Visuels	HDA *	Musique	Histoire	Géographie	EMC *	Sciences
Nombre candidats	16	4	8	29	19	7	57
Exposé sur 20	9,14	10,75	12,75	9,98	10,26	8,00	9,87
Entretien sur 40	17,14	21,25	24,88	18,16	17,37	18,00	17,11
NOTE sur 60	26,28	32,00	37,63	28,14	27,63	26,00	26,98
Mye sur 20	8,76	10,67	12,54	9,38	9,21	8,67	8,99

* HDA = Histoire des arts / EMC = Enseignement moral et civique

Bilan Epreuve 1 par concours	Concours externe public	Concours Troisième voie	Global Moyennes de l'épreuve	Note minimale	Note maximale
Nombre candidats	138	2	140		
Exposé sur 20	10,05	3,50	9,96	0,25	20
Entretien sur 40	18,14	6,50	17,97	0,25	39
NOTE sur 60	28,19	10,00	27,93	0,5	59
Mye sur 20	9,40	3,33	9,31		

• Répartition des notes par quartile

Notes comprises entre	Nombre candidats	%	Observations
0 et 15	31	23 %	58 % des candidats ont une note inférieure à la moyenne théorique
16 et 30	48	35 %	
31 et 45	35	25 %	42% des candidats ont une note supérieure à la moyenne théorique
46 et 60	24	17 %	

• Evolution sur les 3 dernières sessions 2014, 2015 et 2016

CRPE	Mye globale	% candidats avec moyenne <10	% candidats avec moyenne ≥10	AV	HDA	Mu	Hist	Géo	EMC	Sciences
2014	11,39	30 %	64 %	10,14	11,89	11,27	11,27	12,31	11,11	11,77
2015	10,38	52 %	48 %	8,83	11,33	10,39	10,69	9,02	10,44	10,30
2016	9,31	58 %	42 %	8,76	10,67	12,54	9,38	9,21	8,67	8,99

EPREUVE 2 : EPS et Connaissance du système éducatif (CSE) – Epreuve avec sujets imposés

Bilan Epreuve 2 par concours	Concours externe public	Concours Troisième voie	Global Moyennes de l'épreuve	Note minimale	Note maximale
Nombre candidats	140	2	142		
EPS sur 40	17,35	2,00	17,13	0,5	39,5
CSE sur 60	28,83	2,75	28,46	0,5	59,5
Note sur 100	46,18	4,75	45,59	1	99
Mye sur 20	9,24	0,95	9,12		

* EPS = éducation physique et sportive / CSE = Connaissance du système éducatif

• Répartition des notes par quartile

Notes comprises entre	Nombre candidats	%	Observations
0 et 25	33	23,5 %	57,5 % des candidats ont une note inférieure à la moyenne théorique
26 et 50	48	34 %	
51 et 75	26	19 %	42,5 % des candidats ont une note supérieure à la moyenne théorique
76 et 100	33	23,5 %	

• Evolution sur les 3 dernières sessions 2014, 2015 et 2016

CRPE	Mye globale	% candidats avec moyenne <10	% candidats avec moyenne ≥10	EPS	CSE
2014	11,05	40,6 %	59,4 %	10,77	11,20
2015	10,36	49 %	51 %	9,54	10,43
2016	9,12	57,5 %	42,5 %	8,57	9,49